



Le 27 novembre 2011

Monsieur Gilles Dolbec, maire
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Objet : Un vrai plan de conservation

Monsieur,

Le printemps dernier, des responsables de la Ville ont demandé au Mouvement écologique d'appuyer le plan de conservation des milieux naturels à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour l'instant, le Mouvement ne donne pas son appui à ce plan car nous estimons qu'il doit être bonifié pour couvrir plus de 4% du territoire de la zone blanche. Les milieux naturels dans le périmètre urbanisé sont particulièrement rares et doivent être protégés davantage, comme le font d'autres villes.

À titre comparatif, la Ville de Montréal, beaucoup plus urbanisée que Saint-Jean, s'est engagée à conserver des milieux naturels sur 8% de son territoire, dont 6% en milieu terrestre. Près de nous, sur la Rive-sud, Longueuil a réussi à protéger 279 000 000 pieds carrés (2592 hectares) avec son plan de conservation, ce qui représente environ 9% de son territoire.

Ce qui nous rend particulièrement perplexes, c'est que nous assistons régulièrement au triste spectacle de boisés ou d'arbres tombant sous le coup des tronçonneuses à Saint-Jean-sur-Richelieu. Encore récemment, un groupe d'arbres du quadrilatère de la Singer a été rasé (200, rue Saint-Louis). On y comptait cinq érables de Norvège d'au moins 50 ans ainsi que des érables argentés dont certains spécimens faisaient plus d'un mètre de diamètre. Le maintien de ce couvert arboricole aurait contribué significativement à la qualité de vie des résidents et des travailleurs de ce secteur.

Non loin de là, le boisé Caldwell, situé près de l'intersection Saint-Louis/Industriel, a été rasé durant l'été. Sans parler de la pinède de l'Île Sainte-Thérèse qui perd de beaux spécimens chaque fois qu'une nouvelle résidence y est construite.

Monsieur Gilles Dolbec

Il est urgent de mettre fin à ce massacre. Nous vous incitons à donner suite à l'argumentaire présenté par des résidents du secteur du Bois des Colibris pour préserver plus largement ce riche milieu. De plus, le Mouvement écologique vous invite à adopter la politique de l'arbre, proposée en septembre dernier, qui permettrait de protéger nos arbres autant en milieu privé que public.

Même les promesses du plan de conservation sont loin d'être assurées. Le plan fait l'objet de contestations juridiques et l'Assemblée nationale ne semble pas en voie d'adopter la loi nécessaire à son application. Malgré ce contexte incertain, les boisés non identifiés dans le plan de conservation ont été classés en priorité 1 de développement. Il aurait à tout le moins fallu les classer en priorité 3, le temps de mettre en oeuvre le plan de conservation. Mieux encore, en vertu du principe de précaution, nous vous invitons à appliquer un moratoire sur le développement dans les secteurs boisés.

Bien que la Politique environnementale de la Ville fasse la promotion du principe « zéro perte nette », nous peinons à trouver les plantations qui remplaceront tous les boisés détruits.

Monsieur le maire, le Mouvement écologique ne peut pas appuyer votre plan de conservation dans un contexte où des boisés sont régulièrement rasés à Saint-Jean-sur-Richelieu. Avant de donner notre appui, nous avons besoin de voir plus de gestes concrets en faveur de la protection de milieux naturels. Nous nous attendons à davantage de leadership de votre part car les avantages écologiques et économiques tirés de nos arbres sont nombreux. En fait, ils dépassent largement les taxes foncières attendues des nouveaux développements commerciaux et domiciliaires.

Veuillez accepter, Monsieur le maire, nos meilleures salutations.

Le président,



Marc Jetten